

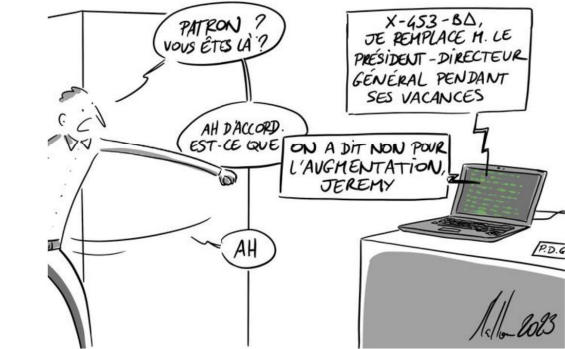
Annemasse

Comment les entreprises du territoire utilisent l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle s'est invitée dans nos quotidiens, bouleversant nos façons de travailler et réinventant nos métiers. Un phénomène qui suscite beaucoup d'opportunités, mais aussi de nombreux défis, au niveau éthique et social. Exemple avec les entreprises locales qui se sont saisies de cette technologie.

Quand vous achetez un produit en ligne, vous demandez un crédit immobilier à la banque ou vous sirotez une bière, vous ne pensez pas à l'intelligence artificielle (IA). Et pourtant. Que ce soit pour faire des recommandations personnalisées d'e-commerce, éproucher des comptes bancaires ou vérifier la qualité de la mousse, de nombreuses entreprises ou association ont recours à l'IA pour des applications très concrètes.

Au niveau du territoire, les exemples ne manquent pas comme l'a montré la table ronde de Parlons Éco, organisée mercredi 10 octobre, dans la salle du conseil d'Annemasse Agglo. So Like, installé à Archamps, utilise l'IA pour suggérer des réponses aux avis clients laissés sur internet. L'agence de communication Gardeners, basée à Annecy, pour imaginer l'univers graphique d'un sérieux game sur la cybervigilance. In & motion, basée à Annecy, pour modéliser ses gilets airbag enfilés par des skieurs professionnels. L'établissement et services d'aide par le travail (Esat) de l'ADTP, pour contrôler le processus de conditionnement de sachets



Dessin Marie Mallon

sur son site Menoge/Foron, à Ville-la-Grand.

Les quatre intervenants ont tous salué le potentiel que leur offre l'IA. « Pour les hôteliers et les restaurateurs, répondre aux avis, c'est une mission difficile : c'est fastidieux et c'est compliqué de varier les réponses. Sans parler de l'orthographe... », explique Thibaut Sellier, dirigeant et fondateur de So Like. Avec son outil, il suffit de quelques clics pour donner la réponse aux commentaires diptychiques ou aux critiques sévères, dans un anglais impeccable.

Finis les « fonctions d'exécution, ingrates, laborieuses et coûteuses », résume de son côté Jean-Marie Gomila, cofondateur de l'agence Gardeners. L'interface développée par

l'ASAT, par exemple, valide ou non, à l'aide d'une caméra, les contenus des sachets conditionnés par les travailleurs, qui souffrent de troubles physiques et déficience intellectuelles. Elle permet aussi de faciliter la tâche à certains d'entre eux, et à d'autres d'évoluer sur des missions moins rébarbatives.

L'opportunité économique n'est pas négligeable pour ces entreprises. Non seulement, les algorithmes de l'IA ont permis à In & motion de modéliser un système hautement complexe qui s'appuie sur 80 paramètres afin d'anticiper le moment de la chute, et donc celui du déclenchement de l'airbag, à millisecondes près. Mais ils lui offrent aussi un positionnement unique sur le marché. « Nous sommes à un stade où des entrepri-

ses qui valent plusieurs milliards n'ont pas notre base de données, nos compétences, et sont incapables de nous rattraper », souligne Valentin Honoré, cofondateur et responsable technique de l'entreprise.

« Il y a encore énormément de défis à relever »

Si elle suscite un vrai enthousiasme, l'utilisation de ces logiciels d'intelligence artificielle a ses limites. « Tout n'est pas rose dans le monde de l'IA, et il y a énormément de défis à relever », assure-t-il Mikael Jacquemont, expert de l'IA chez Bull. Se posent des questions éthiques, notamment sur la propriété intellectuelle ou la véracité des informations.

136

« En 2022, c'est un marché qui a généré 136 milliards de dollars, entre la publicité et média, le transport ou encore la banque et finances. Les projections évoquent 1 800 milliards de dollars, avec une contribution à l'économie réelle de 15 000 milliards », assure-t-il Mikael Jacquemont, IA expert chez Bull, en préambule de la table ronde Parlons Éco.

Le défi est également social, alors que des millions d'emplois sont menacés. Dans le cadre d'un projet, Garderners a choisi par exemple de générer une voix par l'IA plutôt que de s'offrir les services de comédiens, afin de raccourcir les processus de développement. Ce qui n'empêche pas Jean-Marie Gomila de souligner que, dans le cadre d'un autre projet, « c'est un humain qui a eu l'idée la plus originale et qui a fait la création finale ».

L'IA s'est invitée dans nos quotidiens. L'enjeu est alors, selon la conclusion de Pierre-Jean Castres, à la tête de la communauté de communes du Genevois, de démocratiser son utilisation et de l'encadrer selon le droit international, afin de saisir les opportunités offertes par ces nouveaux outils technologiques sans perdre la main.

● Suzie Georges